

Le P'tit Burrhin



Bulletin municipal 2026

Commune de Boz

SOMMAIRE

p. 03	_____	Edito du Maire
p. 04	_____	Informations utiles
p. 05	_____	Travaux & Projets
p. 06	_____	Elections municipales & recensement
p. 07	_____	Bon à Savoir
p. 10	_____	Etat civil
p. 11	_____	Finances Communales
p. 12	_____	Amicale des sapeurs-pompiers
p. 13	_____	Centre des premières interventions
p.14	_____	InterSociétés
p.15	_____	Société de chasse La Fraternelle
p.16	_____	Anim'Boz
p.18	_____	DCRACING95
p.19	_____	Fête des voisins
p.20	_____	C.C.A.S & A.O.C
p.21	_____	Après-midi détente
p.22	_____	Bibliothèque municipale
p.25	_____	RPI Boz Ozan Reyssouze
p.26	_____	SIVOS
p.28	_____	Sou des Ecoles
p.30	_____	Maison Monsenior
p.31	_____	MARPA de la Verchère
p.32	_____	Office du Tourisme de Pont de Vaux
p.34	_____	Maison de l'eau de la nature
p.36	_____	Communauté de communes Bresse & Saône
p.37	_____	S,I,e,A
p.38	_____	AMAP de Nizerel
p.39	_____	Comité de Jumelage
p.40	_____	Croix Rouge Française
p.41	_____	Amicale des Donneurs de Sang
p.42	_____	Manifestations
p.43	_____	Associations
p.44	_____	Plan de la commune



Édito du Maire

Chaque début d'année nous offre un moment précieux : celui de se retrouver, de faire le bilan du chemin parcouru... et, avouons-le, de constater une fois encore que le temps passe décidément très vite.

Inexorablement, le temps s'écoule... Pour certains, il semble parfois un peu long, mais pour la majorité d'entre nous, il file à la vitesse grand V — surtout quand on regarde le calendrier et qu'on se rend compte qu'une année de plus vient déjà de s'achever.

L'année 2025 tire donc sa révérence pour laisser place à 2026, avec son lot de joies, parfois de peines, mais aussi d'espoirs et de projets. Nous voici à nouveau réunis pour ce moment convivial et attendu : celui des vœux.

C'est avec un grand plaisir que le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter, à toutes et à tous, nos vœux les plus sincères de bonheur, de réussite et, surtout, de bonne santé pour cette nouvelle année — car sans la santé, même les meilleures résolutions ont du mal à tenir plus longtemps que le mois de janvier.

Un mandat s'achève, avec beaucoup de travail et d'engagement. Bien sûr, tout n'a pas pu être réalisé mais plusieurs projets importants ont néanmoins été menés à terme. Je pense notamment à la réalisation de deux chemins doux, rue de l'Étang et entre la rue de l'École et la rue de la Mortelle, à la réfection de notre église, à la remise aux normes des logements communaux, à la création d'un parking vers le cimetière, ainsi qu'à la réfection de plusieurs routes de la commune.

Je tiens également à remercier chaleureusement et à encourager les associations ainsi que l'ensemble des bénévoles qui œuvrent, tout au long de l'année, pour la vie et la convivialité de notre commune. Par leur engagement, leur disponibilité et leur bonne humeur, ils contribuent largement à la vitalité et au dynamisme de notre village.

Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi Boz comme lieu de vie. Qu'ils soient assurés de notre satisfaction de les accueillir et je les invite vivement à participer à la vie communale, notamment au travers de nos associations, qui, grâce au dynamisme et à l'investissement de leurs bénévoles, font vivre et animent notre charmante commune.

Pour l'équipe municipale, un mandat s'achève, mais la vie communale, elle, continue. Je formule le souhait qu'une nouvelle équipe, dynamique et motivée, se mette en place afin que notre village poursuive son évolution et continue de progresser avec son temps, tout en conservant son esprit et son identité.

Pour conclure, toute l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2026. Qu'elle soit pour chacun d'entre vous une année d'accomplissement, de santé, de bonheur, de réussites personnelles et professionnelles, et, bien sûr, de nombreux moments de partage ici, à Boz.

Très belle et heureuse année 2026 à toutes et à tous.

Le Maire

Alain GIRAUD

Gendarmerie :

Urgence : 17

St Laurent S/Saône en journée :

03.85.22.80.50

Sapeurs-Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Pharmacie de garde : 32 37 (surtaxé)

Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11

Violences femmes infos : 3139

Non au harcèlement : 3020

Communauté de Communes Bresse & Saône

03 85 36 37 18

accueil@ccbresseetsaone.fr

Poste de Pont-de-Vaux : 03 85 23 81 10

Relai Assistantes Maternelles :

RAM les Moussaillons : 03 85 20 56 16

Centre Départemental de la Solidarité :

Pont de Vaux : 03 85 30 31 73

Conciliateur de justice :

04 26 37 73 00

Tribunal de Justice de Bourg-En-Bresse

32 avenue Alsace Lorraine – CS 3006

01011 BOURG EN BRESSE

Accueil.bourg-en-bresse@justice.fr

ENEDIS (électricité) :

Urgences : 09 72 67 50 01

Renseignements : 09 70 83 19 70

GrDF (urgences sécurité Gaz) :

0800 47 33 33



Horaires de la mairie

- Lundi de 09h à 11h
- mardi de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 17h

1, place de la Mairie 01190 BOZ

mairie@communeboz.fr

03.85.30.33.63



Ecole

Enseignants:

Frédéric MATHY

Murielle MATHY

Tél: 03.85.30.60.28

ce.0010732r@ac-lyon.fr



Bibliothèque

115 Rue de l'Eglise

Responsable: Pascal COULAS

Ouverte les samedis de 10h à 12h

Et les mercredis de 15h à 17h

Tél: 09.86.66.42.33

Bibliotheque.boz@gmail.com



Correspondants Presse

Le Progrès

Pascal COULAS- 06.75.76.34.58

pascal.coulas@orange.fr

La voix de l'Ain

Charles MATHEY

Charles.mathey1939@gmail.com

Défibrillateur

Situé devant
la mairie



Sécurité et mobilité douce

La municipalité a décidé d'aménager un cheminement piétonnier reliant la rue de l'École à la rue de la Mortelle en longeant la caserne des Sapeurs-Pompiers.

Cet aménagement répond à un objectif clair : **assurer la sécurité des usagers et, en particulier, des élèves fréquentant l'école communale.**

Jusqu'à présent, l'absence d'un véritable passage sécurisé obligeait les piétons à circuler le long de la chaussée, exposés au trafic routier. La création de ce cheminement permettra de séparer clairement l'espace réservé aux piétons de celui des véhicules.

Au-delà de la sécurité, ce projet s'inscrit aussi dans une volonté de favoriser les déplacements doux. Encourager les trajets à pied contribue à réduire la circulation automobile aux abords de l'école, à limiter les nuisances sonores et à améliorer la qualité de vie dans notre village.

Ce nouvel aménagement offre à tous – enfants, parents, habitants et visiteurs – un cadre de circulation plus sûr, plus agréable et respectueux de l'environnement.

- Coût du projet : 15 71.88 € HT
- Entreprise : Concept Paysage (Foissiat)



Restauration des logements communaux

La commune poursuit ses efforts pour entretenir et améliorer son patrimoine immobilier. Deux logements communaux ont récemment bénéficié de travaux de rénovation, visant à la fois à améliorer le confort des occupants et à valoriser le bâti.

♦ Logement situé 16 place du 19 mars

Afin de réduire la consommation énergétique et d'offrir un meilleur confort thermique, les menuiseries ont été remplacées. De nouveaux volets roulants ont été installés et l'isolation des combles a été réalisée. Ces interventions permettront de limiter les déperditions de chaleur et de contribuer à une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques.

♦ Logement de l'école

Ce logement a quant à lui été rafraîchi avec la pose d'une cuisine équipée et des travaux de remise en état intérieure.

Ces aménagements offrent un cadre de vie plus agréable et fonctionnel.

L'ensemble de ces travaux représente un investissement de **17 332,06 € HT réalisés exclusivement par des artisans locaux**, confirmant ainsi la volonté de la commune de soutenir l'économie de proximité.



Ces rénovations témoignent de l'importance accordée par la municipalité à la préservation et à l'amélioration du parc de logements communaux. Au-delà de l'entretien du patrimoine, ces travaux favorisent des conditions de vie confortables, réduisent les coûts énergétiques et renforcent l'attractivité de la commune.

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu en **mars 2026**.

Elles permettront d'élire les conseillers municipaux, qui désigneront ensuite le Maire de la commune pour une durée de six ans.



Dates du scrutin

Le scrutin se déroule en deux tours

- ✓ **1er tour : dimanche 15 mars 2026**
- ✓ **2d tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026**



Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales :

- ✓ La date limite d'inscription est fixée au **6 février 2026**.
- ✓ L'inscription peut se faire en mairie ou en ligne via le site service-public.fr.
- ✓ Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement, sous réserve d'avoir accompli leur **recensement citoyen**.



Qui peut voter ?

- ✓ Tous les citoyens français majeurs domiciliés dans la commune.
- ✓ Les ressortissants de l'Union européenne résidant dans la commune, sous réserve d'une inscription préalable.



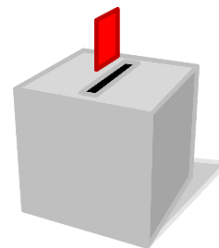
Où voter ?

Le bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale. Il est ouvert de **8h à 18h** (horaires à confirmer pour chaque commune).



Pièces à présenter

- ✓ Une **pièce d'identité en cours de validité** (carte d'identité, permis de conduire, passeport, etc.).
- ✓ La **carte électorale** est conseillée mais non obligatoire si l'électeur est bien inscrit.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Du **15 janvier au 15 février 2026**, notre commune participera au recensement national de la population.

Pourquoi le recensement est-il important ?

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants et la composition des foyers de la commune. Ces données servent ensuite à adapter les équipements publics (écoles, services de santé, infrastructures, transports...), mais aussi à déterminer la participation de l'État au budget communal. C'est donc un outil essentiel pour le développement de notre territoire et pour améliorer le quotidien de chacun.

Comment cela se passe-t-il ?

Le recensement est organisé par l'INSEE, en partenariat avec la mairie.

À partir du 15 janvier, chaque foyer sera contacté par **Mme Sylvie LOIZEAUX**, agent communal, spécialement désignée pour effectuer cette mission.

Elle se présentera à votre domicile munie de sa carte officielle.

Vous pourrez répondre au questionnaire directement en ligne (solution simple et rapide) ou bien sur papier, remis et récupéré par l'agent recenseur.

Toutes les informations collectées sont strictement confidentielles et ne servent qu'à des fins statistiques.

essentielle

Le recensement est une **obligation légale**, mais surtout un geste citoyen qui profite à toute la communauté.

Merci de réserver le meilleur accueil à Mme LOIZEAUX lors de son passage.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Recensement citoyen

À partir de 16 ans, les jeunes doivent se présenter en mairie pour se faire recenser pour effectuer la journée défense et citoyenneté

C'est au jeune de faire la démarche.

Pour effectuer le recensement militaire (ou recensement citoyen), le jeune doit se rendre en mairie avec :

- ☐ le livret de famille
- ☐ une pièce d'identité

À la suite de ce recensement, la mairie délivre au jeune une attestation de recensement.



Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Démarches d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la mairie de Boz est en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Vous aurez la possibilité de déposer toutes vos demandes en quelques clics via la plateforme :

<https://puu.siea-sig.fr/>

N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DES SERVICES DE LA MAIRIE

Collecte d'ordures ménagères

Le camion de collecte passe **tous les 15 jours les semaines Impaires !**

Pour vous aider dans les semaines paires et impaires ou encore pour anticiper les jours fériés, **chaque commune possède un calendrier personnalisé** avec tous les passages du camion chez vous !

Utilisez uniquement les conteneurs remis par la Communauté de Communes ou la mairie et déposez vos déchets non recyclables à l'intérieur d'un sac fermé.

En cas de jours fériés, les jours de collectes sont décalés au jour suivant.

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour toutes demandes de carte d'identité ou passeport, merci de déposer un dossier en mairie de Pont-de-Vaux, vous devez prendre rendez-vous au 03 85 51 45 60.

Afin de gagner du temps, vous avez la possibilité de vous rendre sur le site www.service-public.fr et compléter une pré-demande en ligne.

Depuis le 21 mars 2017, en application de l'arrêté ministériel du 9 février 2017, l'instruction des demandes de carte nationale d'identité incombe aux seules mairies dotées d'un dispositif de recueil.

Les communes concernées les plus proches sont :

- **dans l'Ain** : Pont-de-Vaux, Feillens, Pont-de-Veyle, Montrevel-en-Bresse ;
- **en Saône et Loire** : Cuisery, Mâcon, Tournus, Chalon-sur-Saône.

Bénéficiaire d'une carte de déchetterie

Rendez-vous au siège de la Communauté de Communes ou à la mairie de Boz pour obtenir votre carte de déchetterie. Pour rappel, la première carte est offerte puis chaque renouvellement est facturé 5€.



La redevance d'ordures ménagères

Tarifs 2025 TTC

Le paiement de votre redevance « ordures ménagères » permet à la communauté de communes de couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement et d'investissement que sont :

- Le ramassage des ordures ménagères
- Leur traitement et la nécessaire contribution versée à Organom (Sud) et au syndicat mixte CROCU
- La collecte et le traitement des points d'apport volontaire (PAV)
- Les déchetteries à Feillens et Pont-de-Vaux
- Les investissements comme l'installation de PAV semi-enterrés en remplacement des colonnes aériennes sur le Sud, la construction d'une déchetterie neuve, en 2023, à Pont-de-Vaux, les coûts de maintenance des équipements

Pour les résidences principales – Hors centre Pont-de-Vaux

Part Fixe	84.48 € / pers. au foyer
Part variable en fonction des levées	1.01 € / levée
Part variable en fonction du poids de collecte	0.40 € /kg collecté

Pour les résidences secondaires

Part Fixe	168.96 € par foyer
Part variable en fonction des levées	1.01 € / levée
Part variable en fonction du poids de collecte	0.40 € /kg collecté

Pour les résidences non équipées d'un conteneur avec puce

Part Fixe	168.96 € / pers au foyer
-----------	--------------------------



Utilisation de la salle communale : nouvelle règle

Afin de garantir la tranquillité du voisinage et le respect de la réglementation sur les nuisances sonores, la commune a décidé de **ne plus autoriser la location de la salle communale pour les anniversaires ou tout événement festif comportant de la musique après 22h.**

Conformément à la législation en vigueur, **la diffusion de musique ou tout bruit amplifié est interdite après 22h** dans les lieux ouverts au public ou à usage collectif, afin de préserver la quiétude des habitants. La salle communale reste bien entendu **disponible pour les réunions, repas de famille en journée, activités associatives ou événements sans musique**, dans le respect des horaires fixés.

Nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun pour contribuer à la bonne cohabitation et à la qualité de vie dans notre village.

	1 Jour	2 Jours
Particuliers de la commune	80 €	100 €
Particuliers de la commune (location de 3 h sans vaisselle)	30 €	
Associations de la commune, syndicats siégeant dans le 01190 *	Gratuit	
Particuliers, Sociétés hors communes	110 €	150 €
Syndicats ou organismes hors canton	30 €	
Forfait chauffage du 1er octobre au 30 avril	15 € par jour	
Vaisselle cassée, perdue, détériorée	2 € / Pièce	

* Inclus : FNACA, Clique Cantonale, Comité de Jumelage, Conscrits de Boz, Jeunes agriculteurs, conseil communautaire

Tarifs du cimetière communal

	15 ans	30 ans
Concessions	150 €	300 €
Case de columbarium (2 urnes maxi)	300 €	600 €
Cavurne (4 urnes maxi)	250 €	500 €

Pour tous renseignements merci de vous rapprocher de la mairie



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

L'abandon de débris dans la nature et le brûlage à l'air libre sont strictement interdits.

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux.

Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

- ✓ Le compostage individuel
- ✓ La collecte en déchetterie
- ✓ Le broyage des végétaux

NUISANCES SONORES



Le bruit est un élément perturbateur de la tranquillité publique qui peut également porter atteinte à la convivialité. La vie rurale que nous connaissons à Boz permet de vivre dans un cadre agréable.

Avec l'arrivée de l'été, les travaux extérieurs se poursuivent et s'intensifient. Mais la tranquillité dont nous jouissons doit au quotidien être assurée par chacun, grâce à un effort personnel et à des

gestes de respect et de compréhension.

De ce fait, il est interdit d'utiliser les outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux horaires :

les jours ouvrables : 8 h-12 h et 14 h-19 h 30

les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les dimanche et jours fériés de 10 h à 12h.

STATIONNEMENT COMMUNAL

Trop souvent, des véhicules sont mal garés OU circulent trop vite sur l'ensemble de la commune, et sont donc en infraction avec le code de la Route.

Parents, pensez à équiper votre enfant d'un gilet jaune pour les déplacements le long de la route.

Les services de la Gendarmerie assurent une présence régulière pour la sécurité de chacun.

Les élus de la commune font donc appel au bon sens et à la civilité de chacun. La sécurité de chacun commence par la sécurité des autres !



PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis 2021, le dispositif est en place sur la commune.

Son fonctionnement est simple, si vous constater une activité inhabituelle dans votre voisinage (passage régulier d'un véhicule suspect, fréquentation ou activité inhabituelle d'un lieu, etc.) vous pouvez en informer votre référent qui est en contact avec la gendarmerie ou la mairie.

A tout moment, vous pouvez vous porter référent. Pour cela, merci de vous rapprocher des services de la mairie.



Bienvenue aux PTITS BURRHINS

Robin Félix GUYENON 12.09.2025

Fils de Pauline DYRDOL et Pierre GUYENON
40 chemin des Chouettes



Agathe MARILLER 05.10.2025

Fille de Mylène BOURCIER et Quentin MARILLER
233 rue de l'Eglise

Parrainage

Jade GUYENON 17.05.2025

Fille de Pauline DYRDOL et Pierre GUYENON
40 chemin des Chouettes

Ils se sont dit OUI

DAVIS Marie & LASCAR Jean 17.06.2025

99 Rue de l'Ecole

Ils nous ont quittés

BALLAND Robert 91 ans

77 Rue des Saules

PAQUET Raymonde 84 ans

53 Rue de Montrillon

Ils sont nés à Boz

CLERC Renée 91 ans

COULAS Renée 93 ans

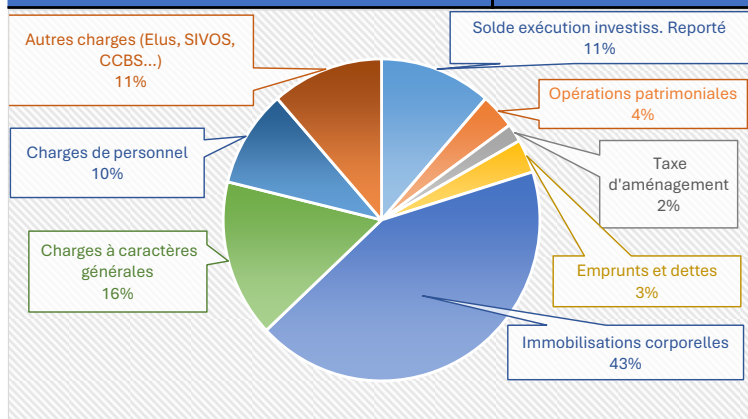
COUDURIER CURVEUR Louise 102 ans

DREVET Aimée 90 ans

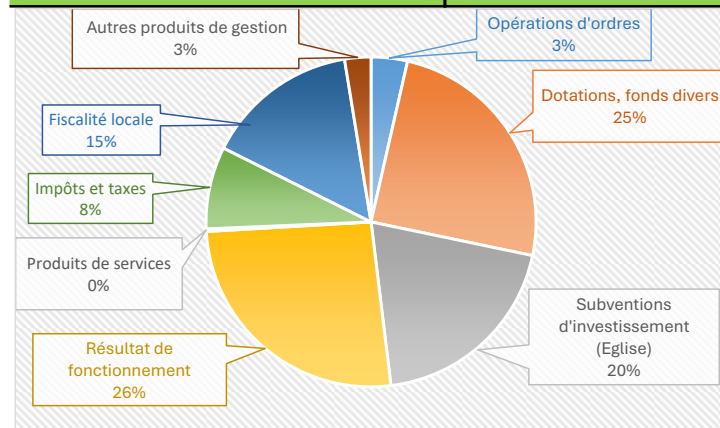
DORNIER Christian 78 ans

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses	
Solde exécution investiss. Reporté	124 255.44 €
Opérations patrimoniales	38 813.40 €
Taxe d'aménagement	20 000.00 €
Emprunts et dettes	36 668.05 €
Immobilisations corporelles	465 852.05 €
Charges à caractères générales	172 352.00 €
Charges de personnel	106 400.00 €
Autres charges (Elus, SIVOS, CCBS...)	124 350.00 €
Total	1 088 690.94 €

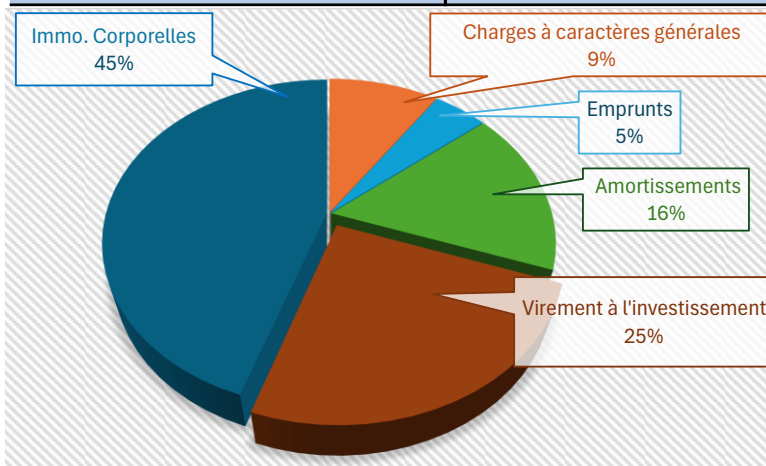


Recettes	
Opérations d'ordres	38 813.40 €
Dotations, fonds divers	269 003.44 €
Subventions d'investissement	215 511.00 €
Résultat de fonctionnement	283 088.23 €
Produits de services	2 812.50 €
Impôts et taxes	87 768.00 €
Fiscalité locale	163 694.37 €
Autres produits de gestion	28 000.00 €
Total	1 088 690.94 €

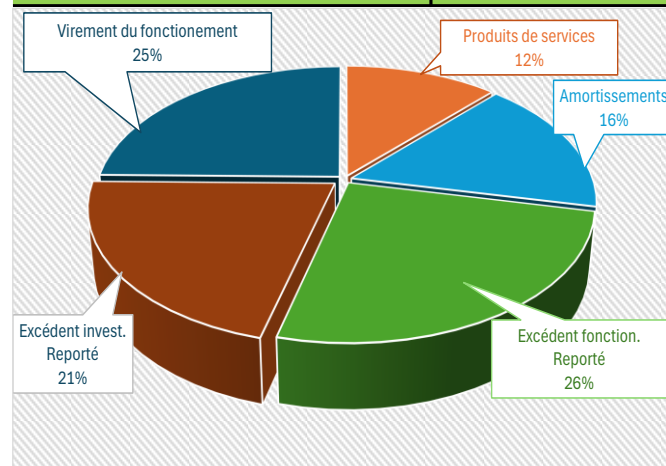


BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses	
Charges à caractères générales	31 103.43 €
Emprunts	15 214.29 €
Amortissements	54 245.00 €
Virement à l'investissement	81 755.26 €
Immo. Corporelles	147 811.33 €
Total	330 129.31 €



Recettes	
Produits de services	39 400.00 €
Amortissements	54 245.00 €
Excédent fonction. Reporté	84 573.98 €
Excédent invest. Reporté	70 155.07 €
Virement du fonctionnement	81 755.26 €
Total	330 129.31 €



Composition du bureau :

Président : GUICHARD Jérôme

Secrétaire : MONDET Damien

Trésorier : DOUARD Nicolas



L'année 2025 a été particulièrement dynamique pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Boz, marqué par de nombreuses manifestations ayant pour objectif de renforcer la cohésion entre les membres du SLIS et de maintenir le lien avec la population.

Janvier : Assemblée Générale :

L'année a débuté dans la convivialité avec l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 17 janvier. Celle-ci a été suivie au restaurant avec les anciens sapeurs-pompiers et les pompiers actifs.

Mars : vente à emporter

Au printemps, l'Amicale a organisé sa vente à emporter, une jambalaya. Environ 270 parts ont été vendues.

Prochaine vente : " dimanche 8 mars 2026 " à la caserne des pompiers

Avril : Voyage

Afin de consolider les liens entre les SP et les conjointes, l'Amicale a organisé une croisière en Méditerranée.

Mai : Vente de bréchets

Comme chaque année, le mois de mai rime avec vente de bréchet. Celle-ci a eu lieu le week-end du 17 au 18 mai 2025. Le samedi soir, les plus gourmands ont pu profiter d'une dégustation de bréchets sur place ainsi que de la vente à emporter qui s'est poursuivie le dimanche. Au total 480 parts ont trouvés preneur durant ce weekend festif.

Nous vous donnons rendez-vous : le week-end du 16 et 17 mai 2026

Juin : Fête Cantonale

Cette année, la fête cantonale a eu lieu à Reyssouze. Après le défilé en matinée, les Sapeurs Pompiers des différents SLIS et du CS de Pont de Vaux se sont retrouvés autour d'un repas servi sous le chapiteaux. La soirée s'est poursuivie avec plusieurs animations et une soirée dansante.

Septembre : Repas Amicale

Le 7 septembre, pompiers actifs ainsi que retraités accompagnés de leurs conjointes et enfants se sont réunis autour d'un barbecue.

L'année 2025 fut riche en évènement, en échange et en réussite pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Boz.

Le président de l'Amicale ainsi que l'ensemble des sapeurs-pompiers vous remercient de votre accueil et générosité lors de la distribution des calendriers ainsi que nos diverses interventions auprès de vous. Nous vous souhaitons une très bonne année 2026 !!

CENTRE DE PREMIERES INTERVENTIONS



Bonjour, voici le bilan du SLIS pour l'année 2025.

Les décorations

Nous avons le plaisir de vous informer qu'Aline GUICHARD a reçu le grade d'Infirmière Sapeur-Pompier au CIS de Pont de vaux.

Je vous informe également que Nicolas BIENVENU va recevoir prochainement son matricule pour intégrer le SLIS de BOZ et commencer ses formations Sapeur-Pompier en 2026.

A l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre nous avons décoré deux Sapeur-Pompiers du SLIS

Le sergent Éric POLONI a reçu la distinction de sergent-chef.

L'adjudant Cyrille DRUESNES a reçu la distinction d'adjudant-chef.



Les Manœuvres

Elles ont été aux nombres de 11 dont 2 avec la collaboration des SLIS de REYSSOUZE et d'OZAN.

Nous avons également réalisé la manœuvre de l'école et notre recyclage secours à la personne avec un diplômé d'état du CIS de Pont de Vaux.

Pour 2026 :

Nous repartirons sur le même nombre de manœuvres avec la préparation de notre planning par notre référent : le caporal-chef Damien MONDET.

Nicolas André quitte le SLIS de Boz pour de nouvelles aventures, nous le remercions chaleureusement pour ces 9 années de service auprès de nos concitoyens

Le nombre d'interventions :

- 7 Secours à la Personne.
Une grande chute des interventions dues aux carences d'ambulances et au nouveau logiciel du SDIS 01 où nous ne sommes plus déclenchés automatiquement.
- 1 Accident de la circulation
- 1 Incendie
- 9 Opérations diverses

Nous avons également tenu le poste de secours pour Boz-Run



**LES NUMÉROS
QUI
SAUVENT**

Un repas de famille, une fête entre amis ...

Besoin de tables, de chaises, ou autre.

N'hésitez pas à contacter l'Intersociétés de Boz. C'est un regroupement des associations de la commune, elles ont du matériel en commun qu'elles utilisent lors de leurs manifestations. Tout ce matériel, lorsqu'il n'est pas utilisé, est également proposé à la location aux particuliers.

Voici la liste du matériel que vous pouvez louer toute l'année, pensez à réserver :

Matériel	Tarifs	Tarifs hors commune
Tunnel		
Montage et démontage	20 € / élément	20 € / élément
4 éléments sans montage	180 €	225 €
3 éléments sans montage	135 €	180 €
2 éléments sans montage	90 €	135 €
1 élément sans montage	45 €	90 €
Tentes pliantes 3X6 m	25€ / unité	
Table pliante	2 €	
Percolateur	15 €	
Friteuse	50 €	
Machine à Hotdog	20 €	
Verres buvette par 10	0,50 €	
Chaise	0,50 €	
Banc	1 €	



Remorque-frigo

1 jour	60 €
2 jours	80 €
Si rendue sale	30 €



Contact

M. GUICHARD
Laurent 06.33.95.58.13
avant **20h30.**

Merci de votre
compréhension.



Société de chasse

LA FRATERNELLE

Pour la saison 2025-2026, les effectifs de la société de chasse sont stables. Afin de renforcer les effectifs de petit gibier, nous avons lâché 160 faisans au cours de la saison de chasse.

Comme les années précédentes, les battues aux chevreuils sont organisées les samedis matins avec la société de chasse de Gorrevod. Cette saison, les sangliers sont bien présents, ce qui nous a déjà permis d'en prélever six sur la commune. Un sanglier est même passé au plein milieu du village lors d'une battue en commun avec la société de chasse de Reyssouze.



Fin août, nous avons fait des travaux à l'intérieur de la cabane, déménagement complet, pose de plaques de bois contre les murs et peinture complète du sol au plafond.

Le 13 avril nous avons proposé une vente de diots de Savoie accompagnés de pâtes, environ 380 parts ont été vendues.

Le samedi 5 juillet, nous avons organisé un concours de pétanque sur invitation. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont réservé des plats et participé au concours de pétanque, les bénéfices de ces manifestations servant à financer les lâchers de gibier.

La société de chasse vous présente tous ses vœux pour l'année 2026.



ANIM'BOZ

En avril, nous avons invité les habitants de Boz à participer à notre opération village propre. Il est toujours nécessaire d'organiser cette activité, il y a toujours à faire.

Nous nous rassemblons par deux ou trois et chaque groupe part dans des endroits différents, nous allons jusqu'aux Oignons, au port Celet...

Lors de ce ramassage, il y a une petite récompense, cette année il s'agissait de rapporter l'objet le plus rigolo.

A voir si l'année prochaine, il ne faudrait pas le faire deux fois dans l'année.



En mai, nous avons participé à la fête du livre en proposant un atelier pour fabriquer des bâtons de pluie, cet atelier a rencontré un franc succès, il n'a pas désempli de l'après-midi.

En août, nous nous sommes retrouvées autour de la grande table du local des associations pour découvrir le scrapbooking, atelier présenté par Créa mamiedouce.

Il fallait ramener des photos et s'amuser à faire une décoration pour les mettre en valeur.



Suite au départ de notre Co-Présidente Marie-Claire ROUSSET dans une autre commune, pilier indispensable à cette association, nous n'avons pas été très actives sur cette année 2025, mais l'association devrait perdurer car Anim'Boz a trouvé quelques bénévoles, ce qui va grossir l'équipe et nous avons déjà plusieurs projets en vue.

Nos activités sont ouvertes à tous (petits et grands, hommes et femmes), elles se font toujours dans une très bonne ambiance et nous finissons toujours par le verre de l'amitié ou un goûter.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez proposer un atelier ou si vous voulez découvrir un thème en particulier, toute idée est la bienvenue !!!

Les Co-Présidentes
Sandrine DRUESNES et Marie-Claire ROUSSET

La Boz'Run 2025 : un succès pour la première édition

Le vendredi 5 septembre dernier, Boz a accueilli la toute première édition de la Boz'Run, organisée par l'association DC Racing 95.

Pas moins de **315 participants** se sont élancés sur les différents parcours proposés : la course enfant de 700 m, la 5 km et la 10 km au format corrida.



Les plus jeunes ont été particulièrement mis à l'honneur : chacun est reparti avec une **médaille** et une **brochette de bonbons**, offertes par les partenaires de l'événement.



Tous les participants ont également reçu un coffret de confitures artisanales « Les Confitures d'Isa ».

L'ambiance conviviale était au rendez-vous, rythmée par le soutien des bénévoles et des habitants, et portée par la musique et les encouragements du public. Cette soirée sportive et festive s'est terminée autour du brasero, de la buvette et des planches à partager, réunissant coureurs, bénévoles et spectateurs.



Un grand merci à la municipalité de Boz, aux bénévoles, aux sponsors, ainsi qu'aux participants pour avoir contribué à la réussite de cette première Boz'Run.

Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition !

FÊTE DES VOISINS

Une première à la Grande Charrière

Une rencontre des voisins a réuni 13 Burrhins, le dimanche 31 août, le midi chez Martine et Bernard POTOT. Tous les habitants de la Grande Charrière et de la rue des Guichard étaient invités à participer à cette nouveauté. Cette première a été évoquée le jour des vœux du maire entre plusieurs habitants de la Grande Charrière. Puis, le sujet a été remis à l'ordre du jour lors des après-midi jeux le premier mercredi de chaque mois lors de discussions entre plusieurs personnes (Martine, Bernard, Nathalie...). Le choix de la date ne fut pas facile. Chaque famille devait amener soit une entrée soit un dessert. Le soleil fut au rendez-vous. En fin de soirée, tout le monde fut d'accord pour se retrouver l'année prochaine chez des nouveaux voisins (normalement chez Corine et Denis ou chez Angélique et Christophe). On compte sur vous pour une meilleure participation.

N'oubliez pas de retenir la date : DIMANCHE 30 AOUT



Le Centre Communal d'Actions Sociales a pour but d'aider les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Il est composé de 6 membres parmi les élus du conseil et de 6 bénévoles.

La vente de plat à emporter a été reconduite le samedi 29 novembre. Il y avait du poulet basquaise avec du riz et des andouillettes avec du gratin dauphinois. 104 parts ont été vendues. Nous remercions le traiteur DUBY de Feillens.

Une nouveauté était proposée cette année avec une tombola pour chaque part achetée. Les gagnants sont : M Nicolas DOUARD avec un panier garni, Mme Madeleine GUICHARD avec un boîte de gâteaux et M Antoine SECULA avec des pâtes de fruit.



Les élus et les bénévoles vous remercient de votre participation. Elise et Dolorès étaient là pour vous accueillir pour la remise de vos barquettes (photo ci-contre)

Le jour du repas des aînés était le samedi 13 décembre pour les personnes de Boz de plus de 70 ans. Le nombre de participants est stable par rapport à l'année dernière. Alain de Perrex est venu animer en milieu d'après-midi. Le repas est servi par les élus et les membres bénévoles du CCAS. Le traiteur retenu pour cette année était DUBY de Feillens. Les bûchettes en dessert ont été prises à la boulangerie de Reyssouze



Décorations de table réalisées par
Sandrine DRUESNES

Deux coffrets ont été acheté pour nos 2 personnes hospitalisées que nous n'oublions pas. Comme l'année dernière, les enfants de l'école de Boz ont eu un sachet de friandises en chocolat pour les remercier de leur implication pour la réalisation de la décoration des menus qui varie chaque année.



APRES-MIDI DETENTE

Chaque premier mercredi du mois, on se retrouve à la salle communale de Boz à partir de 14 heures jusqu'à 18 heures environ pour échanger et surtout pour jouer (jeux de cartes, jeux de sociétés).

Toutes les personnes sont les bienvenues.

Une participation de 2 euros est demandée lors de votre présence pour couvrir les frais de boisson et le dessert.

Pas de carte d'adhésion, vous venez quand vous le souhaitez.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 7 janvier 2026. On vous attend



Résolution 2026 : je pousse la porte de la bibliothèque de mon village !

**Chers Burrhins,
Chères Burrhines,**

Toute l'équipe de votre bibliothèque est heureuse de vous adresser ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2026 vous apporte du bonheur, la santé, de belles rencontres, des lectures étonnantes ou bouleversantes, des sourires et des éclats de rire... ainsi que de la douceur et de la tendresse.



Encore cette année, l'équipe s'est creusé la tête pour vous proposer des événements conviviaux. Et vous avez été au rendez-vous : **merci !**

Retour sur les temps forts de l'année écoulée



18 janvier : rencontre avec **Antonio Da Silva**, auteur à succès de romans pour adolescents

5 avril : histoires surréalistes en patois avec **Denise Pépin** et **Georges Pannetier**



10 mai : **Fête du livre** au jardin pédagogique (en partenariat avec Cardamine, Anim' Boz, l'école et le Sou des écoles), avec pour la première fois l'accueil d'un spectacle musical (**CÉLESTIN**) du réseau intercommunal *Tous aux spectacles*



25 Septembre : les enfants de l'école de Boz découvrent la bibliothèque où ils seront invités une fois par mois pour lire et échanger des livres !

18 Octobre : Opération *Premières Pages* pour les enfants nés en 2024. Les enfants de 1 à 4 ans ont pu écouter des contes.

29 novembre : projection du documentaire *Bienveillance paysanne*, en présence du réalisateur et d'une dizaine d'agriculteurs locaux ainsi qu'un public nombreux (grâce au dispositif *le Mois du documentaire* du réseau de la Bibliothèque Départementale de prêt)



L'essentiel à retenir

Horaires d'ouverture

Mercredi : 15h – 17h

Samedi : 10h – 12h

Boîte de retour à disposition pour déposer vos livres en dehors des horaires d'ouverture

Carte d'adhésion gratuite, qui vous donne accès :

- **A toutes les bibliothèques du canton.** Vous pouvez même consulter tous les livres à disposition et les réserver 👉
- **Catalogue en ligne**/reseaubibliotheques-ccbressetsaone.fr/
- **Aux ressources numériques** de la Bibliothèque Départementale de prêt de l'Ain (films, documentaires, presse nationale, musique...). Inscription sur demande auprès des bénévoles.
- **Aux catalogues en ligne du département** pour réserver vos livres qui arriveront quelques jours plus tard par la navette 👉
Catalogue en ligne : <https://lecture.ain.fr>

BIBLIOTHÈQUE « BOZ » BIBLIOTHÈQUE « BOZ » BIBLIOTHÈQUE « BOZ » BIBLIOTHÈQUE « BOZ »
Savez-vous qu'en vous inscrivant à la bibliothèque municipale vous pourrez avoir accès
GRATUITEMENT ET CHEZ VOUS

- A des milliers de films, de tous styles.

- A de la musique en illimité de tous les styles avec notamment de nombreuses nouveautés **ET SANS PUBLICITÉ.**

- A de nombreux journaux et magazines. Presse régionale (Voix de l'Ain, par exemple), Presse nationale, magazines traitant de tous les sujets et pour tous les âges.


RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS BÉNÉVOLES. ILS POURRONT VOUS INSCRIRE A CES SERVICES FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT.

Nous sommes aussi preneurs de vos idées pour enrichir notre liste d'achats de livres, grâce au budget communal et intercommunal.

Que vous soyez lecteur assidu ou simple curieux, **poussez la porte de la bibliothèque** : venez nous rencontrer, flâner dans les rayonnages, boire un thé et pourquoi pas emprunter un livre ou devenir bénévole !

Vous serez toujours les bienvenus.

Même si c'est la plus petite bibliothèque du canton, **elle est avant tout la vôtre.**

Notre bibliothèque est un des rares petits espaces publics de convivialité, nous pensons que c'est précieux. **Prenons en soin en la faisant vivre**



Dès maintenant dans vos agendas :

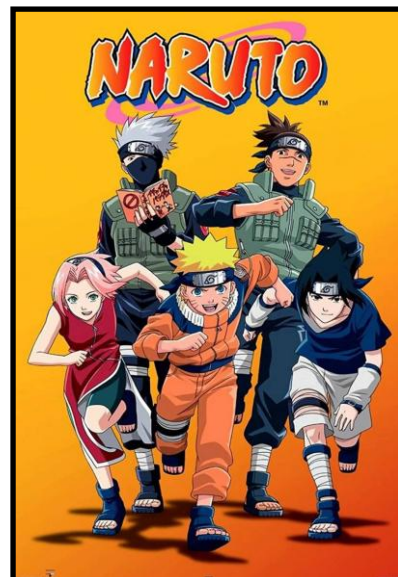
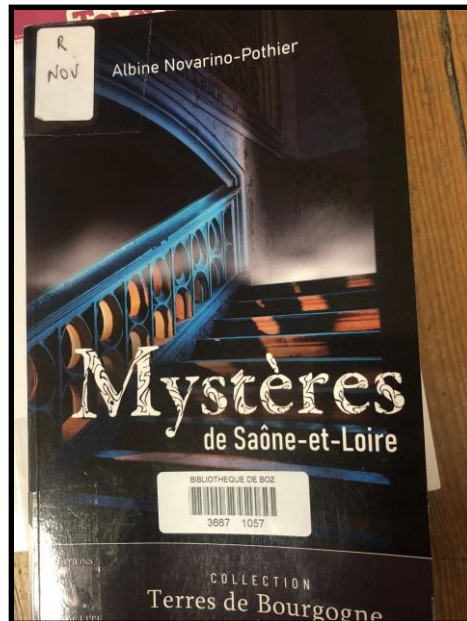
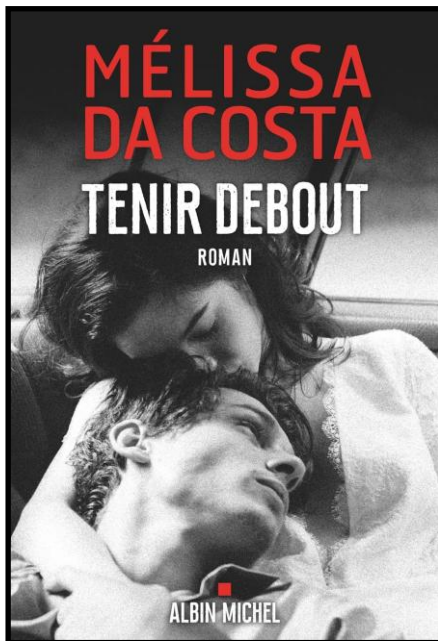
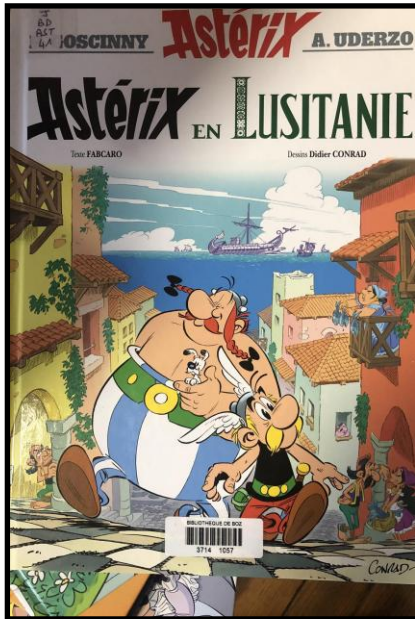
**6 Juin 2026 :
Fête du livre**

L'équipe de la bibliothèque

Pascal Coulas, responsable
Sandrine Druesnes
Marie-Pierre Grillet
Monik Joubert Laurencin
Stéphane Petitjean

Gérald Orange
Chantal Thomas
Séverine Douard
Éric Prost
Faustine Prost

Exemples d'ouvrages disponibles



RPI Boz Ozan Reyssouze...

...une scolarité sur 3 villages



Pour cette rentrée 2025, le RPI - Regroupement Pédagogique Intercommunal compte près de 160 élèves, répartis dans les 7 classes des 3 écoles.

Le RPI qui était menacé d'une nouvelle fermeture pour la rentrée 2026-2027 devrait pouvoir avoir un peu de répit avec l'inscription de plus d'une vingtaine d'enfants de 3 ans en petite section pour cette rentrée de septembre 2025.

A la rentrée de septembre, de nouveaux enseignants sont arrivés sur l'école d'Ozan suite aux départs de M Philippe Dupaquier et de Mme Alexandra Grossiord après une quinzaine d'années de service.

Neuf enseignants et quatre AESH - accompagnants d'élèves en situation de handicap - interviennent sur les écoles du RPI.



Equipe Boz-Ozan
(de gauche à droite)

Laurie Bejeannin (GS-CP) – Frédéric Mathy (CM1-CM2 – directeur Boz et Ozan) – Magali De Maisonneuve (CE1-CE2) – Karine Lussiaud (CP) – Samira Benameur (AESH) – Hélène Magri-Aubert (AESH) – Laetitia Guerin (AESH) – Murielle Mathy (CE2-CM1).

Equipe Reyssouze
(de gauche à droite)

Valérie Rabuel (PS) – Nadine Boyat (ATSEM MS-GS) – Stéphanie Bobillon (AESH) – Florence Borjon Piron (ATSEM PS) – Elisabeth Boge (MS-GS)



Augustine Marc (CM1-CM2 et CE1-CE2) ainsi que Florence Fournieret (MS-CP – directrice Reyssouze) ne sont pas sur les photos mais font également partie de l'équipe enseignante.

Retrouvez toutes les informations du RPI sur le blog <https://rpibor.marelle.org>

Abonnez-vous à la newsletter en un clic !



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE BOZ OZAN REYSSOUZE

Notre syndicat intercommunal, né de la volonté des communes de Boz, Ozan et Reyssouze de mutualiser leurs forces pour offrir à nos enfants une école publique de qualité, incarne chaque jour un peu plus cette ambition.

Nous savons que l'école est le creuset de notre société de demain, le lieu où se construisent les savoirs, les valeurs et les ambitions. C'est pourquoi nous avons souhaité, malgré les contraintes budgétaires, maintenir et amplifier nos efforts pour offrir à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage.

Notre action, c'est avant tout une histoire collective, une aventure humaine qui rassemble élus, enseignants, agents, parents et enfants autour d'un même objectif : la réussite scolaire de chaque élève. C'est ce fil conducteur qui guide nos décisions, nos investissements, et notre engagement quotidien.

Concrètement, cela se traduit par des dotations financières et matérielles significatives pour nos écoles. Cette année encore, le SIVOS a voté un budget ambitieux pour renouveler et moderniser les équipements pédagogiques : photocopieurs, mais aussi manuels scolaires ... afin de permettre à chaque enseignant d'innover et de s'adapter aux besoins de ses élèves. Chaque année une calculatrice est remise aux élèves de CM2. Le SIVOS participe également, tous les 2 ans, au financement de la classe découverte destinée aux élèves de CM1 et CM2.

Notre mission est claire : offrir à vos enfants un cadre éducatif, sécurisé et épanouissant, tout en vous accompagnant au quotidien dans la gestion de leur scolarité. Nous savons que concilier vie professionnelle, vie familiale et éducation des enfants est un défi quotidien pour de nombreux parents. C'est pourquoi nous proposons une offre de services complète, pensée pour répondre à vos besoins et à ceux de vos enfants, avec une attention particulière portée à l'accessibilité, la qualité et la bienveillance.

Les horaires de travail ne coïncident pas toujours avec ceux de l'école. C'est pourquoi notre SIVOS propose une garderie avec une amplitude horaire étendue, dès 7h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Ce service est conçu pour vous permettre de déposer vos enfants avant le début de votre journée et de les récupérer après votre travail, en toute sérénité.

La restauration scolaire est un enjeu majeur pour les familles. Nous avons donc mis en place un service de cantine accessible, équilibré et flexible. Les repas sont variés et équilibrés : les menus sont élaborés par des nutritionnistes. La gestion des présences est simplifiée : grâce à notre plateforme en ligne, vous pouvez modifier les présences de vos enfants à la cantine jusqu'à la veille avant 10h, en fonction de vos contraintes.

Un tarif qui intègre une forte participation de la collectivité.



Pour garantir la qualité de nos services et adapter nos structures à la demande, nous vous invitons à inscrire vos enfants le plus tôt possible. Ceci permet une meilleure organisation : connaître à l'avance le nombre d'enfants inscrits nous permet d'ajuster les effectifs, les locaux et les ressources humaines.

A l'issue de ces 6 années, en qualité de présidente du SIVOS, j'adresse tous mes remerciements aux enseignants, aux personnels du SIVOS et à mes collègues élus.

Chers enseignants, vous êtes les piliers de notre système éducatif. Votre engagement, votre créativité, votre patience et votre exigence sont les moteurs de la réussite de nos enfants. Vous savez allier rigueur et bienveillance, transmettre des savoirs tout en éveillant la curiosité, en cultivant l'esprit critique et en forgeant des citoyens éclairés. Le SIVOS tient à vous exprimer toute sa gratitude pour ce travail essentiel, souvent invisible, mais toujours indispensable.

À vos côtés, les agents territoriaux – ATSEM, agents d'entretien, de restauration, de surveillance, secrétaire – jouent un rôle clé dans le bon fonctionnement de nos écoles. Votre présence discrète mais constante, votre professionnalisme, votre attention à la qualité de vie des élèves et des enseignants sont précieux. Vous contribuez, chacun à votre manière, à faire de l'école un lieu de vie agréable et sécurisé. Merci pour votre dévouement.

Je tiens également à saluer l'engagement des élus des communes membres du SIVOS. Votre volonté de travailler ensemble, pour défendre une école publique de qualité, est un exemple de solidarité territoriale. Vos choix budgétaires, parfois difficiles, témoignent de votre attachement à l'éducation comme bien commun.

Nous savons aussi que des défis persistent. Après une fermeture de classe à la rentrée 2023. La menace de fermeture d'une nouvelle classe plane. Ce nouveau défi devra être relevé avec détermination, en s'appuyant sur l'intelligence collective et l'innovation. Il est important que les parents des enfants nés en 2023 et 2022 manifestent au plus vite leur intention de les scolariser sur le RPI en s'adressant à l'école de Reyssouze et au secrétariat du SIVOS.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter la secrétaire du SIVOS tous les matins du lundi au vendredi soit par téléphone au 03-85-36-47-74 soit par mail sivos.bor@gmail.com.

Bonne et heureuse année 2026

La présidente du SIVOS de Boz-Ozan-Reyssouze

Marie Jeanne PESENTI

Sou des Écoles

Le **Sou des Écoles Boz Ozan Reyssouze** est une association de parents d'élèves qui regroupe les 3 communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Son objectif est de compléter les missions des écoles du RPI en finançant des activités, interventions et sorties scolaires.

6 manifestations Par an Pour financer les animations Des classes Du RPI



En 2025, nous avons pu organiser avec succès nos animations sur chaque commune et ainsi financer les activités des 7 classes du RPI à hauteur d'environ 17 000 € dont la sortie pédagogique Canoë.

Nous remercions les bénévoles qui permettent la bonne tenue de ces événements et la préparation en amont ou la distribution des flyers par exemple. Nous remercions également les équipes pédagogiques et les mairies.

Pour 2026 nous pensons organiser les manifestations suivantes :

- **Carnaval : samedi 28 février à Reyssouze (salle J. Brayard)**
- **Pizzas au feu de bois : samedi 28 mars à Reyssouze (salle du stade)**
- **Fête du Vélo : jeudi 1^{er} mai à Boz**
- **Fête de l'École : vendredi 26 juin à Reyssouze (salle du stade)**
- **Brocante : dimanche 21 septembre à Boz**
- **Plats à emporter : dimanche 8 novembre à Reyssouze (devant la boulangerie)**

Nota : du fait de la réfection de la salle des fêtes, les événements habituellement organisés à Ozan auront lieu à Reyssouze.

Depuis l'Assemblée Générale de septembre, le bureau est ainsi constitué :

- 🕒 **Frédéric ROUXEL président | Leslie PACORET vice-présidente**
- 🕒 **Maëlle MINET trésorière | Laëtitia FATTIER vice-trésorière**
- 🕒 **Mélaine DELORME secrétaire | Jimmy BALLON vice-secrétaire**

**Rejoignez le
Sou des Écoles !**



Pour nous contacter : soudesecolesrpi@listes-marelle.fr

Blog des Écoles : <http://rpibor.marelle.org> |

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SouRPIBOR>

Si vous souhaitez adhérer ou faire un don :

<https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-boz-ozan-reyssouze>

À mi-chemin entre le domicile et l'Ehpad, les maisons MonSenior de Boz sont des lieux de vie chaleureux et sécurisants

Depuis 2023, la commune de Boz accueille un hameau MonSenior, un dispositif d'hébergement innovant pour personnes âgées et adultes en situation de handicap. Ce projet, mené en partenariat avec la commune et le Conseil départemental de l'Ain, incarne une volonté commune : proposer des solutions d'accueil de proximité, humaines et inclusives, au plus près des habitants du territoire.

Composé de trois maisons, le hameau MonSenior de Boz offre un cadre de vie chaleureux et sécurisé, où chaque résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé au sein d'un environnement familial.

Chaque maison peut accueillir trois personnes en perte d'autonomie, accompagnées au quotidien par un accueillant familial agréé qui vit sur place avec sa famille.

Venez rencontrer les accueillants familiaux de Boz et leurs résidents

- **Séverine et son mari Mickaël**, tous deux anciens aides-soignants, accueillent trois personnes dans leur maison située au cœur du hameau.
- **Aurélié et son conjoint** partagent également leur maison avec trois personnes âgées, dans une ambiance conviviale, simple et chaleureuse.

MonSenior : une approche innovante et humaine de l'accompagnement

Entreprise engagée dans l'accompagnement du Grand Âge, MonSenior propose une alternative entre le maintien à domicile et l'EHPAD. L'accueil familial permet de préserver le lien social, d'assurer un suivi individualisé et de garantir une qualité de vie optimale, dans un environnement convivial, sécurisé et humain.

Réglementé et contrôlé par le Conseil départemental, ce mode d'accueil s'inscrit dans une démarche de proximité, de confiance et de bienveillance.

Pour en savoir plus sur MonSenior et visiter une maison : 04 58 00 30 04

www.monsenior.fr



MARPA DE LA VERCHERE : L'ASSOCIATION DE GESTION !

Les statuts de l'association de gestion de la MARPA de la Verchère à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901 ont été votés le 29 janvier 2009.

L'association est constituée de membres issus des trois Collèges définis dans les statuts :

- *Collège des membres de droits représentant les Institutions et les élus locaux,*
- *Collège des membres de droit représentant les formations d'aide et de soins,*
- *Collège des membres actifs.*

Les membres de l'association de gestion de la MARPA de la Verchère sont bénévoles quel que soit leur Collège d'appartenance.

Les membres actifs agissent, chacun en ce qui les concerne, dans le respect des statuts qui définissent la raison d'être de l'association et fondent son action. Ils effectuent leur mission en étroite collaboration avec la directrice de la Marpa, dans le respect des documents administratifs émanant des Instances étatiques, de la Fédération nationale des Marpa et du réseau des Marpa de l'Ain.

Les ressources bénévoles fidèles assurent un engagement durable et rendent la gouvernance associative plus efficace. Au sein de notre association, chacun a trouvé sa place et mis ses compétences au service de l'établissement et des résidents.

Il faut maintenant s'enrichir de nouvelles ressources bénévoles, les parrainer puis les fidéliser et c'est la mission qui incombe à chacun de nous.



« Journée Partage et Découvertes 2025 » !

Les actualités de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux

BILAN ÉTÉ 2025

Les 2 bureaux d'accueil de Bâgé-le-Châtel et Pont-de-Vaux enregistrent, cette saison encore, **une baisse de fréquentation**. Les demandes des clients varient peu et restent surtout axées sur les balades à vélo ou à pied, les sites touristiques à visiter, les bonnes tables et les croisières.

Nouvelle saison pour le bateau qui s'est déroulée du 18 avril au 12 octobre. 154 sorties ont permis à 8309 passagers de profiter des croisières de l'office de tourisme. Malgré quelques aléas (mauvaise météo, panne mécanique) qui nous contraints à annuler 5 départs, c'est une belle saison touristique pour cette activité.

L'office de tourisme a organisé **2 visites guidées de Bâgé-le-Châtel et 2 visites guidées de Pont-de-Vaux** qui ont permis à 51 personnes de découvrir les secrets du patrimoine de ces 2 cités. Moins de visiteurs à cause de la météo orageuse pour 2 des 4 visites.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, l'office de tourisme, en lien avec les sites touristiques, les associations culturelles et les mairies du territoire, a établi et diffusé un programme recensant les différentes visites du territoire. 575 visiteurs ont parcouru les différents sites (470 en 2024), grosse augmentation en raison du concert Gospel qui a eu lieu à l'église de Saint-Bénigne.

Les animations grand public :

La randonnée pédestre du dimanche 18 mai au départ du boudrome de Dommartin a comblé les 196 participants qui ont parcouru les 4 circuits (4; 9,5; 14 et 20 km). Merci aux sponsors et aux bénévoles.

La 2^{de} édition du **Festival de l'aquarelle en Bresse et Saône du 14 au 18 juin** en partenariat avec le Loisirs Club d'Ozan qui a sélectionné 10 artistes. Stages, démonstrations et une exposition à l'église de Saint-André-de-Bâgé furent au programme.

Le **Marché aux puces de Bâgé-le-Châtel du dimanche 28 septembre** avec les Amis du site a remporté un franc succès tant du côté des exposants que des visiteurs,

ANIMATIONS 2025

Le président Daniel Clère, les bénévoles et Justine Ferrand n'ont pas ménagé leurs efforts et mis en place un grand nombre d'animations au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel et sur le territoire :

Les expositions thématiques

Exposition pédagogique sur les "éleveuses de volailles de Bresse, cheffes de restaurants, regards sur les femmes de l'Ain" **du 8 février au 29 mars**,

Exposition concours photos du 11 octobre au 15 novembre sur les thèmes "Ouvrez l'œil sur Replonges" et "Les cascades et les torrents" a présenté 46 photos de 20 photographes amateurs.

Marché de Noël du 6 au 21 décembre inclus : Artisans et producteurs de la région mettent en avant leur savoir-faire et proposent une grande variété de produits...un véritable écrin aux couleurs de Noël !

Les expositions artistiques

Collectif Polli'art en mai

Agnès Prigent et Catherine Stevens-Trably en juillet

Chantal Blasco et Jean-Paul Bard en août



PERSPECTIVES

L'Office de tourisme continuera à favoriser le **développement touristique** grâce à différentes actions :

Développement d'une offre nature autour d'itinéraires vélo sur le territoire pour les touristes en se **CÔTÉ PRATIQUE**

jour et les excursionnistes (boucles loisirs de 20 à 30 km maximum). Les commissions "vélo" de la communauté de communes "Bresse et Saône" et de l'office de tourisme ont travaillé à 3 circuits avec Aintourisme et obtenu une subvention départementale. Le balisage devrait être réalisé prochainement.

La visite des prestataires qui permet de connaître les entreprises, de diffuser les brochures du territoire, d'informer sur les services de l'office de tourisme,

Rédition du **guide des restaurants, de la carte et du guide touristique et de nos calendriers thématiques**

Un **tout nouveau site internet** qui garde le même nom de domaine www.bage-pontdevaux-tourisme.com mis en ligne le 16 octobre dernier. Réalisé par l'Agence Websenso et conçu d'abord pour les mobiles, il est aussi consultable sur PC. Ce site est alimenté par notre base de données Apidae

CÔTÉ PRATIQUE

N'hésitez pas à contacter notre équipe !

Karin Maassen chargée des réservations groupes, du suivi des prestataires du territoire, de la mise en ligne, via notre base de données Apidae, des itinéraires de randonnées pédestres et vélos.

Justine Ferrand chargée de la promotion, de la communication, de l'animation des réseaux sociaux, du suivi des animations et expositions temporaires. Référente Apidae, elle s'occupe aussi de la mise à jour des événements. N'hésitez pas à lui communiquer vos dates de manifestations.

Toutes les deux travaillent en collaboration avec la directrice **Frédérique Couturier** (référente accueil vélo et chambre d'hôtes référence). Elles sont toutes présentes à tour de rôle dans les 2 bureaux d'accueil.

Office de tourisme du pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux

2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux (03 85 30 30 02)

Bureau d'information touristique 2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel (03 85 30 56 66)

contact@bage-pontdevaux-tourisme.com - www.bage-pontdevaux-tourisme.com

<https://www.facebook.com/bresseetsaonetourisme>

Instagram: [bage_pontdevaux_tourisme](https://www.instagram.com/bage_pontdevaux_tourisme)

Pour les croisières à bord du **bateau restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 »** www.bateau-bresse-saone.com



La Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux

Structure de la Communauté de Communes Bresse et Saône, cet espace innovant est idéal pour découvrir la faune, la flore et les richesses naturelles locales du territoire Bresse – Val de Saône.

Exposition interactive

Vivre une expérience unique en famille
Jouez, manipuler et découvrez !

Au moyen de bornes, table et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive et ludique pour petits et grands. A partir de 3 ans + Livrets-jeux dès 6 ans.



Nouvelle application immersive !

Un dispositif invitant à un voyage immersif et sensoriel unique mêlant image, son et technologie de pointe. Il s'agit de séquences spectaculaires et scénarisées sur la création de l'Univers, du vivant sur la Terre et l'eau comme source de vie.

Tarif : 4€/ adulte, 2€ / étudiant, gratuit jusqu'à 16 ans

Durée : 1h30 environ

Exposition accessible aux personnes à mobilité réduite. Salle climatisée

3ème parcours scénarisé Explor Games® ...

pour toujours plus de fun et de découverte !
Explorez, testez, réfléchissez et relevez les défis !



Après s'être doté d'un ExplorGames® proposé autour du port et plan d'eau de Pont-de-Vaux et d'un autre sur l'Espace Naturel Sensible des dunes des Charmes à Sermoyer, la MEN poursuit le développement de ces aventures ludiques et pédagogiques, accessibles à tous, petits et grands.

Le 3ème parcours est basé au sein même de l'Espace naturel sensible de la lande tourbeuse des Oignons à Boz. Les joueurs plongent, en

équipe, dans un univers unique pour une aventure dont ils sont les héros ; guidés par des personnages spécialement créés pour ce jeu sur smartphones ou tablettes.

Les gardiens du royaume des Oignons :

« Ce royaume est un havre de biodiversité et d'harmonie protégé par un trésor sacré... jusqu'à aujourd'hui. Des forces obscures menacent de détruire cet équilibre. En vous nommant protecteurs du Trésor Sacré, l'avenir ne dépend que de vous ! »

Parcours de 1,5 km. Durée : environ 1 h 20. Gratuit. Accès libre avec appli à télécharger ou 10 € par tablette fournie.

A partir de 6/7 ans

Ouvrez grand vos sens : agenda 2026

- **Dimanche 1er mars 14h30 : « Sortie le bouleau et le boulot », site ENS lande tourbeuse des Oignons à Boz / GRATUIT**
- **Samedi 4 avril 14h : « Sortie retour du courlis en prairies inondables » / GRATUIT**
- **Samedi 24 mai 14h : « A la recherche des hirondelles » / Fête de la Nature, la Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux / GRATUIT**
- **Dimanche 24 mai, 9h à 17h (2 départs) « En kayak sur la Seille ou la Saône sur les traces des castors et de la biodiversité », Fête de la Nature / GRATUIT**
- **Du 16 juillet au 23 août, les jeudis et dimanches, à 19h ou 18h30 : « Sortie découverte en kayak au crépuscule autour du monde des castors », 25€/adulte, 15€ moins de 10ans**
- **Mardi 4 août 18h30 : « Sortie La nature par les sens ! » site ENS des dunes des Charmes à Sermoyer / Gratuit**
- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre, 14h à 18h « Journées Européennes du Patrimoine » Exposition, Explor'games / GRATUIT**
- **Samedi 10 octobre, 14h à 18h « Fête de la Science » / GRATUIT**
- **Vendredi 23 octobre, 14h à 17h « Promenons-nous dans les bois ! » site ENS des dunes de charmes à Sermoyer / GRATUIT**

Horaires Exposition au public individuel :

Avril à octobre : mercredi et samedi, 14h -18h (hors vacances)

10 au 20 février : du mardi au vendredi de 14h à 18h

4 au 18 avril : du mardi au samedi de 14h à 18h

Juillet et août : du mardi au dimanche, 14h -18h

20 au 31 octobre : du mardi au samedi, 14h-18h

Accueil des groupes (adultes, handicapés) :

Visite guidée sur rdv toute l'année

Tarif : 5€/adulte

Accueil des scolaires et centres de loisirs :

Toute l'année sur réservation

Visite exposition commentée : 3€/enfant

Journées et cycles d'animations sur les thèmes de l'environnement et du développement durable « à la carte ».

Maison de l'Eau et de la Nature

Route de Fleurville • Pont-de-Vaux

03 85 33 03 34

maison.eau.nature@cbbresseetsaone.fr

www.maison-eau-nature.com

FB : maisoneauetnature01



La nouvelle déchetterie de Pont-de-Vaux ouvrira prochainement et fonctionnera selon un **nouveau mode d'accès**, différent de l'ancien système par badge.



Collecte des
ordures ménagères

**Boz
2026**

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MAI

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Jour de collecte

En cas de jour férié, les jours de collecte ont été Les poubelles doivent être sorties la veille au soir !

NOUVELLE DÉCHETTERIE A PONT DE VAUX ! OUVERTURE PROCHAINE !

A compter du 1er janvier, **INSCRIVEZ-VOUS !**

Accès par lecture automatique des plaques d'immatriculation
L'enregistrement est obligatoire pour accéder à la déchetterie

Vous êtes invité à réaliser cette démarche directement en ligne sur la page d'accueil du site de la Communauté de Communes Bresse et Saône : www.ccbresseetsaone.fr
OU vous pouvez scanner ce QR code



COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Accédez au lien d'inscription
2. Renseignez le formulaire en ligne
3. Téléchargez les pièces justificatives
4. Validez votre dossier : vous recevrez un accusé réception par mail
5. Votre demande est incomplète : vous recevrez un mail avec les compléments à fournir
6. Votre demande est complète : vous recevrez un mail de validation et vous pourrez accéder à la déchetterie selon les modalités habituelles, DANS LA LIMITE de 52 PASSAGES par AN

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Carte grise du/des véhicule(s) : 2 véhicules maximum par foyer
- Justificatif de domicile (– 3 mois)
- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Numéro de référence client inscrit sur votre facture de redevance ordures ménagères

BESOIN D'AIDE ?

03 85 36 37 18 — ou — environnement@ccbresseetsaone.fr

Accueil au siège de la Communauté de Communes Bresse et Saône
50 Chemin de la Glaine—01380 BAGE LE CHATEL
Horaires du lundi au vendredi de 9h00 12h00 et 14h00 17h00

Pour ceux qui ne sont pas équipés d'informatique, votre mairie peut vous aider !

MERCI de votre engagement pour le tri et la valorisation des déchets !
Ensemble, agissons pour un territoire plus propre

Point d'apport volontaire (PAV)

La collecte des déchets recyclables se fait en **Point d'apport volontaire (PAV)**.

Chaque commune possède au minimum un point d'apport volontaire.

Ces PAV sont soit des colonnes aériennes, soit des conteneurs semi-enterrés. Trois flux peuvent aller dans ces PAV :

• Emballages :

bouteilles plastiques, briques de lait, boîtes en aluminium, pots de yaourt, barquettes, films plastique et blisters, petits emballages en métal

• Journaux et magazines

• **Verre** : bouteilles et bocaux. Ne pas mettre de verre autres (vitres, vaisselle)

La Fibre est disponible à Boz, pensez maintenant au pré-raccordement fibre !

La commune a été fibrée par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain), organisme public propriétaire du réseau LIAin.

NOUVEAUTÉ : En tant que particulier, vous pouvez désormais demander le pré-raccordement fibre de votre domicile **sans être obligé de souscrire immédiatement un abonnement fibre auprès d'un opérateur Commercial (Fournisseur d'Accès Internet)**. L'installation reste gratuite et sera réalisée par le SIEA, assurant la proximité et la qualité de la prestation.

C'est seulement après le raccordement fibre de votre habitation que vous pourrez souscrire une offre fibre auprès de l'opérateur de télécommunications de votre choix. Vous n'aurez qu'à lui préciser que votre logement est relié à la fibre et lui transmettre le numéro d'identification fourni lors de l'installation et notée sur la Prise Terminale Optique installée.

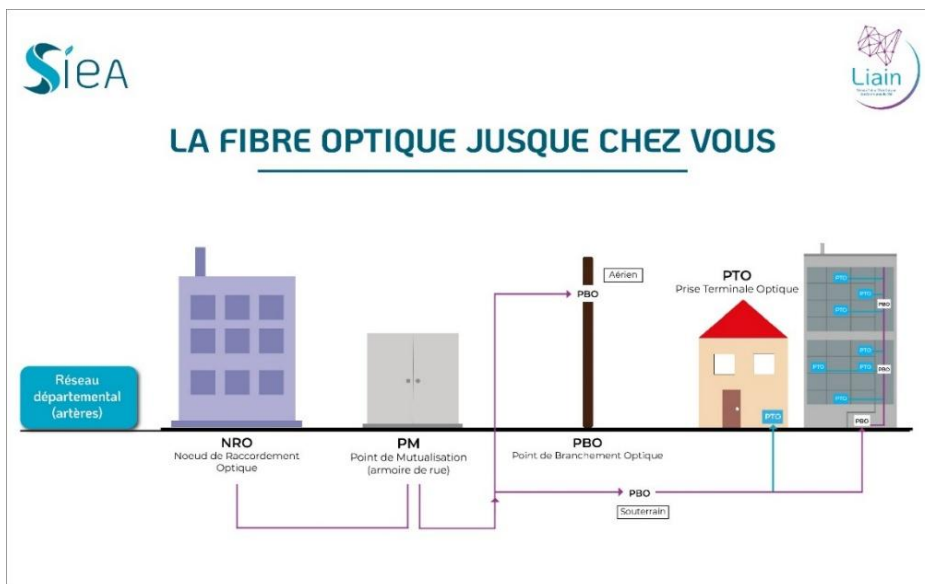
Comment demander le pré-raccordement à la fibre ?

1. Réaliser le test d'éligibilité de votre habitation sur le site LIAin, (<https://customers.liain.fr/eligibilite>), et obtenir pour résultat que vous êtes éligible au pré-raccordement.
2. Cliquez sur le bouton « Commander mon pré-raccordement » pour en faire la demande. Remplissez le formulaire et fixez la date de rendez-vous qui vous convient pour l'installation de la fibre.
3. Un technicien fibre, mandaté par le SIEA, se déplacera à votre domicile au jour et à l'heure convenus, afin de procéder à l'installation de votre ligne fibre (installation du câble de fibre et de la prise terminale optique PTO).
4. Vous recevrez ensuite par mail, un Numéro d'identification unique à votre habitation (Référence PTO) qui vous permettra de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix et de bénéficier des services Très Haut Débit.

Comment bénéficier des services très haut débit ?

Lorsque votre habitation sera pré-raccordée à la fibre, vous devrez souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix,

Concrètement, comment ça fonctionne la fibre et le pré-raccordement ?





AMAP des paniers de Nizerel Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne MANGER BIO A PRIX RAISONNABLES, C'EST POSSIBLE !!!

Depuis bientôt 20 ans, l'AMAP de Nizerel distribue à ses adhérents des produits de l'agriculture locale et biologique en soutenant ses paysan-nes.



Les **A**ssociations de **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne proposent un modèle unique où les consommateurs s'engagent directement auprès des producteurs. Ces derniers bénéficient ainsi d'une meilleure visibilité sur la vente de leurs produits et d'une trésorerie stable, grâce à des commandes réglées d'avance sous forme de chèques mensuels. De leur côté, les « mangeurs » ont la garantie de déguster des produits bio, de saison et issus des fermes avec lesquelles ils ont établi un contrat.

L'AMAP de Nizerel compte environ 200 familles adhérentes : la moitié est rattachée à Nizerel, où la distribution se déroule sur la ferme des maraîchers à Saint-Bénigne chaque vendredi de 18 h à 19 h ; l'autre moitié se retrouve au lycée horticole de Tournus, chaque mardi de 18 h à 19 h. Des « co-paniérages » permettent à plusieurs familles de s'arranger entre elles pour venir chercher les paniers à tour de rôle.

Une dizaine de productrices et producteurs y participent. Certains livrent chaque semaine (*légumes, pain*), d'autres toutes les deux semaines (*fromages de vache et de chèvre, fruits, œufs*), ou toutes les 3-4 semaines (*champignons, pleurotes, viande, volaille, farine, lentilles...*).

Le choix de produits est donc large, enrichi en été par les fromages de brebis, et complété par des commandes ponctuelles de miel, de sorbets, etc. Des commandes groupées sont également organisées par l'association complémentaire **Agro'Map**, qui propose oranges, abricots, noix...

Du producteur au consommateur, pour des prix justes et équitables, une excellente qualité et des produits sans pesticides nocifs pour la santé et l'environnement.

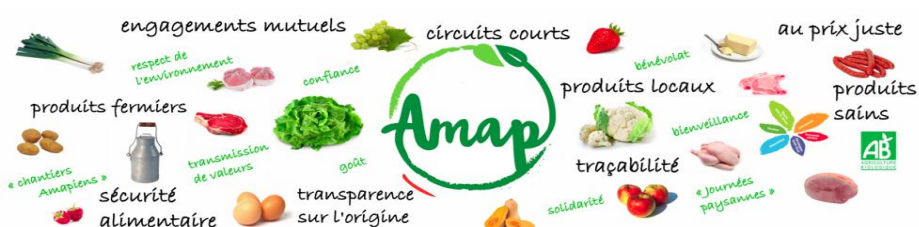
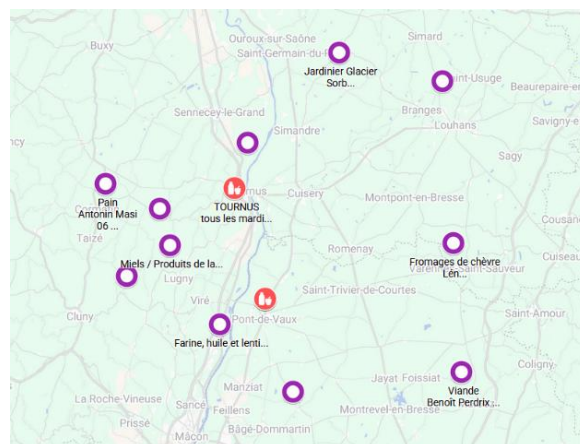
Découvrir nos producteurs et les contrats proposés :

<https://amapnizerel.fr>

Nous contacter :

bureau@liste.amapnizerel.fr

[Images redimensionnables](#)





COMITE DE JUMELAGE INTERCOMMUNAL DE PONT-DE-VAUX

Siège social : Mairie de Pont-de-Vaux

MAISON DU TOURISME

PLACE DE DORNHAN

01190 PONT DE VAUX

JUMELAGE AVEC DORNHAN (Forêt Noire)

BILAN DES ACTIVITES 2025

Une année placée sous le signe du 30^{ème} anniversaire.

Le 9 février, plus de 200 parts de choucroute à emporter ont été vendues. Le vin d'Alsace et la bière d'Alpirsbach ont également trouvé de nombreux amateurs.

Le 14 mars, l'assemblée générale à Ozan a réuni une bonne soixantaine de personnes.

Et le 20 juin commencèrent les festivités du 30^{ème} anniversaire du jumelage. Près de 120 personnes sont venues à Pont-de-Vaux, en car, en voiture, en camping-car et même à vélo. L'après-midi, une croisière sur le " Ville de Pont-de-Vaux II" a enchanté tous les participants.

Le samedi matin, Allemands et familles d'accueil sont allés à la découverte de Pont-de-Vaux, notamment son musée et son port. Un groupe a joué aux boules, un autre est parti à vélo dans le Mâconnais. Tous se sont retrouvés place de Dornhan pour planter l'arbre du jumelage. Après le repas à la salle des fêtes de Pont-de-Vaux, le match de foot entre jeunes Français et Allemands a vu la victoire des joueurs allemands. Ensuite place à la Fête de la Musique. Les Allemands y participèrent activement : concert d'orgue et du chœur d'hommes Liederkrantz à l'église, tandis que les 4 musiciens du groupe "Beatmaen" se produisaient devant le café BHV. Après le vin d'honneur dans le camp de Handi-Raid, tous ont pu continuer à profiter des nombreuses animations musicales proposées dans la ville.

Le dimanche matin, le départ de Handi-Raid au port a été suivi d'un office religieux œcuménique à l'église. Après le repas en commun s'est déroulée la cérémonie officielle. Le renouvellement de la charte, la remise des cadeaux et le gâteau d'anniversaire furent accompagnés musicalement par l'Orchestre de Pont-de-Vaux. Puis vint le moment du départ, toujours empreint d'émotion. Les cours d'allemand pour adultes ont repris fin septembre, grâce à notre professeur bénévole.

Les 29 et 30 novembre, participation au marché de Noël de Dornhan avec vente de produits français.

Le 14 décembre, venue d'une délégation allemande pour le Concours de Volailles de Pont-de-Vaux.



PROJETS POUR 2026

Samedi 7 février : choucroute à emporter.

Vendredi 13 mars : assemblée générale.

Printemps : échange scolaire avec la Realschule de Dornhan.

Du 25 au 27 septembre : week-end randonnée, cyclisme et autres sports à Dornhan

Début octobre : reprise des cours d'allemand pour adultes.

Samedi 28 et dimanche 29 novembre : marché de Noël à Dornhan (vente de produits français).

Décembre : délégation de Dornhan au Concours de Volailles de Pont-de-Vaux (vente de produits de Forêt Noire).

Autres échanges envisagés :

Rencontre des élus (après les élections municipales).

Rencontre des clubs de tennis de table.

CROIX ROUGE FRANCAISE UNITE LOCALE DU VAL DE SAONE

La Croix Rouge est présente sur la communauté de communes sur deux sites :

- A Pont de Vaux, à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry
- A Replonges, 363 rue Janin

L'Unité Locale compte une vingtaine de bénévoles sur chacun des deux secteurs.

Pour les bénévoles de la Croix Rouge, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes et l'organisation des secours sont notre raison d'être.

Nos activités sont multiples et possibles grâce à la générosité de tous.

Nous travaillons en permanence avec les assistantes sociales des points solidarité de notre secteur qui nous signalent les familles dans le besoin.

Chaque jeudi, l'équipe de Pont de Vaux distribue des colis aux familles signalées. En Novembre, souvent avec l'aide des collégiens, nous participons à la collecte nationale pour alimenter la Banque Alimentaire.

Lors des permanences, nous recevons des personnes qui ont besoin de parler et de se sentir écoutées et aidées.

Venez nous rencontrer, les permanences ont lieu :

A Pont de Vaux le mercredi matin de 9h à 12h - Martine Dupuy d'Angeac – 06 62 19 76 96

A Replonges les 1^{er} et 3^{ème} samedis matin de 10h à 12h - Jocelyne Chameroy – 03 85 31 12 65

Nous organisons des braderies de vêtements qui ont toujours du succès. Les bénévoles trient à réception tous les sacs qui sont donnés mais ne conservent que ce qui peut être vendu.

La Croix Rouge assure également des initiations aux premiers secours grand public dans les écoles. En 2026, plusieurs journées de formation pour l'obtention du PSC (diplôme obligatoire en particulier pour l'encadrement des jeunes) seront organisées à Pont de Vaux - Inscription sur le site : <https://inscription-formation.croix-rouge.fr>

Enfin tous les premiers mardis du mois, les bénévoles disponibles se rendent à l'EPHAD de Pont de Vaux pour discuter, échanger avec les résidents.

Si vous souhaitez vous engager, n'hésitez pas à nous rejoindre. Ambiance sympathique assurée

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

PONT-DE-VAUX et ENVIRONS

« Donnez votre Sang »

à la **Salle des Fêtes de PONT-DE-VAUX**

de **9h à 12h30** et de **15h30 à 19h**



- Mercredi 04 février 2026
- Lundi 29 juin 2026 (14h30 à 19h)
- Lundi 21 septembre 2026
- Lundi 23 novembre 2026

à la **Salle Multifonction de ST BENIGNE**

de **9h à 12h30** et de **15h30 à 19h**

- Vendredi 24 avril 2026

Nous vous attendons nombreux, tant pour les dons du Sang, que votre participation à nos diverses manifestations et votre aide à promouvoir le Don du Sang autour de vous.

Nous serions heureux de vous rencontrer pour un moment d'échange et d'information lors de notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le :

Vendredi 13 mars 2026 à 18h

Salle bleue de la Mairie de PONT-DE-VAUX

Et surtout n'oubliez pas les 7 bonnes raisons de donner son sang !

- Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, etc...
- Chaque don compte : il en faut 10 000 par jour !
- Vous pouvez sauver la vie de trois personnes !
- Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !
- C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !
- Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !
- C'est un acte généreux car pas de profit financier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !



Manifestations

Janvier

dimanche 25	Rassemblement de véhicules anciens	Boz Auto Sport
--------------------	------------------------------------	----------------

Février

samedi 07	Animation - anim'Boz	Anim'Boz
samedi 22	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport

Mars

dimanche 01	Brocante Pièces de quad / moto-cross	Team Rostingt Compétition
dimanche 08	Vente de Jambalaya	Amicale des Sapeurs-Pompiers
dimanche 22	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport
samedi 28	Nettoyage communal	Anim'Boz

Avril

dimanche 12	Vente de Diots	Société de chasse la Fraternelle
dimanche 26	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport

Mai

vendredi 01	Fête du vélo	Sou des Ecole Boz Ozan Reyssouze
samedi 16	Vente de Brechets	Amicale des Sapeurs-Pompiers
dimanche 17		
dimanche 24	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport

Juin

samedi 06	Fête du livre	Bibliothèque, Anim'Boz, Sou des Ecoles
samedi 06	Banquet des conscrits	Conscrits de Boz
dimanche 28	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport

Juillet

samedi 04	Concours de pétanque	Société de chasse la Fraternelle
dimanche 26	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport

Août

samedi 08	Animation	Anim'Boz
dimanche 23	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport

Septembre

vendredi 04	Boz Run	DCRACING 95
dimanche 20	Brocante	Sou des Ecole Boz Ozan Reyssouze
dimanche 27	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport

Octobre

samedi 10	Randonnée surprise	Anim'Boz
dimanche 25	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport

Novembre

dimanche 22	Rassemblement voitures anciennes	Boz Auto Sport
samedi 28	Atelier de Noël	Anim'Boz

Décembre

samedi 12	Repas des anciens	C.C.A.S
------------------	-------------------	---------

Associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

GUICHARD Jérôme

Tél : 03.85.30.22.25

bozjerome@gmail.fr

Société de Chasse

GUICHARD Laurent

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr

InterSociétés

GUICHARD Laurent

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr



Anim'Boz

DRUESNES Sandrine

Tél : 06.72.51.37.35

Animboz@gmail.com

Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze

ROUXEL Frédéric

Tél : 06.14.34.69.10

frederic@yukulele.com

Boz Auto Sport

ARTZNER Mathieu et Christian

Tél : 06.16.93.74.07

artzner.noelle@bbox.fr

Amicale des Œuvres Communales

GUICHARD Laurent

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr

DCRACING95

DE CARLINI Hugo

Tel : 06.71.47.87.09

melanie.fleury@hubforce.fr

Comité de Fleurissement

A l'heure actuelle, le comité de Fleurissement est en sommeil.

L'embellissement de la commune est géré par des bénévoles.

Si vous souhaitez vous investir, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie.

